### PV de l'AG du CRDG du 22/12/2020

### \* Documents préparatoires et documents présentés à l'AG:

http://www.crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/assemblee-generale-du-22-decembre-2020

#### La réunion de l'AG s'est déroulée en visioconférence

#### Choix des procurations délivrées :

La procuration de Culturalité en HB est attribuée à Action Environnement Beauvechain

La procuration de la Commune de Beauvechain est attribuée à la Commune de Court-St-Etienne

La procuration de la Commune de Waterloo est attribuée à la Commune de Wavre

La procuration du Groupe sentiers de Chaumont-Gistoux est attribuée à la Fédération halieutique et piscicole de Dyle-Gette

La procuration de la Province du BW est attribuée à Lasne Nature

La procuration de Natagora BW est attribuée aux Amis du Parc de la Dyle

# Membres présents :

Amis du Parc de la Dyle représenté par Pierre-Denis Plisnier

Action Environnement Beauvechain représenté par Christine Moulaert

AIDE représenté par Franck Bodson

CADEV représenté par Walter Gries

CCBW représenté par Karima Haoudy

Commune de Chastre représentée par Thierry Henkart

Commune de Court-St-Etienne représentée par Steve De Wevere

Commune de Incourt représentée par Lucette Degueldre

Commune de Jodoigne représentée par Humbert Dubois (en cours de réunion)

Commune de Orp-Jauche représentée par procuration par Hélène Guion

Communte de Ottignies-LLN représentée par Philippe Delvaux

Commune de Perwez représentée par Véronique de Brouwer

Commune de Rixensart représentée par Sylvie Vanden Eynde

Commune de Walhain représentée par Vincent Eylenbosch

Commune de Wavre représentée par Luc Gillard (en cours de réunion)

Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique représentée par Benoit Sottiaux

Fédération halieutique et piscicole de Dyle-Gette représenté par Jean-Luc Mottin

InBW représenté par Vincent Gooris

La Hulpe Environnement représenté par procuration par Sarah Wagschal

Lasne Nature représentée par Willy Calleeuw

Province de Liège représenté par Bruno Khuat Duy

SPW-DGARNE-DNF représenté par procuration par Damien Bauwens

UCL-AGRO-GERU représenté par Charles Bielders

Gilbert Michel

Centre culturel de Perwez représenté par Thibaut Brohet

CRDG (Jean-Marie Tricot, Isabelle Delgoffe, Cathy Delcorps, Geneviève Hendrix)

#### Autres membres excusés :

Centre Culturel de Jodoigne/OJ

Comité environnement local de Lincent

Commune de Beauvechain

Environnement Dyle

Fédération rurale de l'Agriculture

Fondation Rurale de Wallonie

Groupe Contrat de rivière Argentine

inBW-Dépt Qualité/Environnement

Robert Iserentant

SPW-DGARNE-GISER

SPW-DGHI

En conséquence, la 1/2 des membres étaient présents ou représentés.

Le Président Marc Bastin étant retenu par d'autres obligations, il s'est excusé et a demandé à Willy Calleeuw d'asurer la présidence, conformément aux statuts de l'asbl.

## 1) Adoption du procès-verbal de l'AG du 26 juin 2020

Le PV de l'AG était accessible en ligne depuis le 14 décembre. Par ailleurs, il avait déjà fait l'objet d'un envoi aux partenaires précédemment.

Décision est prise : le PV de l'AG du 26 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

#### 2) Nouveaux membres/changement de membres/nouveaux représentants

- o Intercommunale AIDE : Franck Bodson est le nouveau représentant
- o *Commune de Gembloux* : la Ville souhaite poser sa candidature, sans doute comme membre adhérent (en attente de confirmation)
- o *Maison du Tourisme de Hesbaye brabançonne :* cette institution est dissoute, suite à la restructuration des MT en Wallonie

<u>Décision est prise</u>: l'AG prend acte de ces modifications. Elle accepte la candidature de la Commune de Gembloux, sous condition de confirmation.

La Cellule de coordination entrera en contact avec la nouvelle Maison du Tourisme du Brabant wallon, pour l'inviter à rejoindre le partenariat du CRDG.

### 3) Renouvellement du CA: approbation de la procédure à suivre

Jean-Marie Tricot informe l'assemblée que le renouvellement statutaire du CA est à organiser, les mandats des administrateurs étant arrivés à échéance depuis octobre.

Il donne, pour les candidats éventuels, quelques indications d'ordre pratique sur la tenue des réunions du CA. Il propose que ce renouvellement ait lieu lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de l'AG en 2021 (mars).

Par ailleurs, notre asbl devra aussi adapter ses statuts conformément au nouveau Code des Sociétés et associations. L'AG de mars 2021 sera donc une AG extraordinaire (quorum requis : 2/3).

Attention : le nouveau Code signale que, désormais, les membres du CA sont toutes des personnes morales (avec numéro d'entreprise à produire) représentées par des personnes physiques.

Jean-Marie Tricot soumet la procédure suivante à l'assemblée : en janvier 2021, le CRDG envoie à tous les membres de l'AG un courrier d'appel à candidatures (yc formulaire adhoc) ; les personnes morales statuent en interne sur leur éventuelle candidature pour le CA; le CRDG réceptionne les candidatures ; l'AG renouvelle le CA en mars 2021.

<u>Décision est prise</u>: l'AG décide de renouveler le CA lors de la prochaine réunion de l'AG (mars 2021). Elle approuve la procédure d'appel à candidatures telle que proposée.

# 4) PA 2020-2022: approbation des nouveaux engagements

Jean-Marie Tricot rappelle à l'assemblée que le CRDG avait adopté son nouveau PA lors de l'AG du 04/10/2019. 11 partenaires ayant communiqué leurs engagements 2020-2022 après cette date, il est nécessaire de faire approuver ces nouveaux engagements par l'AG.

Ces 278 engagements étaient accessible en ligne depuis le 14 décembre.

Le PA 2020-2022 du CRDG compte donc désormais un total de 979 actions.

Jean-Marie Tricot demande aux partenaires concernés s'ils veulent prendre la parole. Il demande ensuite à l'assemblée d'approuver ces nouveaux engagements.

Décision est prise : l'AG approuve les nouveaux engagements 2020-2022 à l'unanimité.

# 5) PA 2020-2022 : résultats de la 1ère enquête de suivi

Jean-Marie Tricot rappelle à l'assemblée que l'AGW sur les contrats de rivière de Wallonie (2008) stipule qu'il est procédé chaque année à une évaluation de la mise en œuvre des engagements pris par chacun au départ d'un PA.

La 1<sup>ère</sup> enquête de suivi a donc été lancée en novembre.

Il présente les résultats de l'enquête sur le plan quantitatif : 40 partenaires ont répondu et 12 n'ont pas encore répondu, malgré deux rappels.

Sur un total de 588 actions analysées, on déplore un nombre trop élevé de « non réponses ». Jean-Marie Tricot invite les partenaires à suivre scrupuleusement les prescriptions du vade mecum « comment répondre à l'enquête de suivi ? ». On peut supposer qu'une majorité de ces « non réponses » correspondent à des actions qui ne sont pas encore entamées (mais dans ce cas, elles sont à inscrire comme « reportées » dans le tableau de suivi) + aux actions des partenaires qui n'ont pas encore répondu à l'enquête de suivi (373 actions).

Il questionne l'assemblée. Faut-il que la Cellule de coordination prenne des contacts individuels avec chacun pour obtenir un taux de réponse suffisant et des infos plus claires (solution chronophage, déjà mise en pratique en 2018) ? Ou faut-il «faire l'impasse » cette fois-ci et compter sur une assiduité plus grande de la part des partenaires lors des prochaines enquêtes de suivi ?

Au vu des échanges avec l'assemblée, les questions/remarques soulevées sont d'ordre divers :

- les destinataires de l'enquête sont-elles les bonnes personnes ? Oui : l'agent traitant CRDG + copie à l'échevin traitant CRDG
- des rappels ont-ils bien été effectués ? Oui : deux rappels
- les infos à fournir sont-elles suffisamment claires ? Nous fournissons un vade mecum « comment répondre à l'enquête de suivi ? » qui nous paraît suffisamment compréhensible
- avez-vous déjà testé le recours à un formulaire en ligne ? Oui, en 2008... et sans guère plus de succès au niveau de la qualité des réponses
- pourriez-vous envoyer une note synthétique à chaque type de partenaire, en explicitant les manquements et les natures d'infos attendues ? Le vade mecum constitue la note méthodologique pour répondre correctement

Jean-Marie Tricot signale que les deux procédures d'enquête qui se sont avérées les plus efficaces ont été soit des réunions de travail en bilatéral (on passe en revue avec chaque partenaire son tableau à compléter), soit des contacts téléphoniques en bilatéral (avec chaque fois des suivis-mails spécifiques) avec chaque partenaire... mais... ces procédures se sont avérées ...très chronophages pour la Cellule de coordination. En terme de contenu d'infos, la difficulté majeure reste celle d'obtenir des infos suffisamment complètes et détaillées sur ce qui a été mené précisément par chacun à propos de chaque engagement souscrit... quitte à ce que la Cellule retranscrive ensuite elle-même les réponses sous la forme standardisée requise par le SPW dans le tableau de suivi adhoc...

Jean-Marie Tricot rappelle le souhait du CRDG, déjà exprimé auprès du SPW, de pouvoir disposer d'un délais supplémentaire pour pouvoir analyser le déroulement et la mise en œuvre d'un PA sous un angle plus qualitatif....et de pouvoir préparer le PA suivant sur base d'une évaluation plus pertinente.

### 6) Activités en cours : présentation

Cathy Delcorps et Jean-Marie Tricot présentent brièvement une dizaine de projets/activités en cours.

Ils donnent ensuite la parole à l'assemblée.

Benoît Sottiaux, Philippe Delvaux, Charles Bielders et Thierry Henkart encouragent le CRDG à persévérer dans l'accueil de stagiaires ou TFE. Ils formulent quelques suggestions à ce sujet.

Christine Moulaert s'interroge sur la liste des destinataires et les modalités d'envoi des belles photos « cours d'eau » à relayer via Facebook. Actuellement, ces photos sont uniquement envoyées aux communes et associations partenaires du CRDG, via Messenger. Mais, le relais souhaité rencontre un succès mitigé. On fera une évaluation courant janvier, après 4 ou 5 envois. Pour améliorer le taux de diffusion, il est proposé d'envoyer chaque fois un mail aux responsables Facebook, en plus du message Messenger.

Philippe Delvaux est en attente d'éco-conseils pratiques qui pourraient être utilement joints à l'envoi des photos. L'objectif initial n'est pas celui-là : il s'agit plutôt ici de focaliser l'attention du public sur la beauté de la nature et sur une maxime de type « philosophique ».

Jean-Marie Tricot interroge les communes présentes à propos du projet de mise à disposition de boudins absorbants et de fûts de stockage à leur intention, pour mieux gérer le remplacement/l'évacuation des boudins pendant et après chaque pollution accidentelle aux cours d'eau. Véronique de Brouwer se pose la question de l'interférence du projet avec les missions des zones de secours et celle des risques liés à ces interventions communales en cours d'eau. Isabelle Delgoffe répond que l'objet est bien ici de prendre le relais des interventions de la zone de secours, comme il est prévu dans les missions communales (càd : remplacement du boudin s'il vient à être saturé + évacuation des boudins saturés vers une filière de traitement adhoc). Dans le cadre du projet, les communes bénéficieront d'un guide technique, voire d'une formation à l'utilisation du matériel fourni.

### 7) Divers:

- Damien Bauwens (SPW-DNF) informe l'assemblée que, conformément à la volonté politique de créer de nouvelles aires protégées en Wallonie, le DNF est toujours à l'écoute de propositions qui pourraient lui être faites (et pour lesquelles les propriétaires sont prêts à envisager la démarche). Un projet est en cours pour la roselière de Gaillemarde à La Hulpe.
- Christine Moulaert (Action Environnement Beauvechain) s'étonne de ne pas avaoir été informée sur les travaux qui ont eu lieu en début d'année au niveau du bassin d'orage de Hamme-Mille. Jean-Marie Tricot relaiera cette préoccupation auprès du service technique provincial BW.
- Jean-Marie Tricot informe l'assemblée sur la tenue prochaine d'une réunion « GOW Dyle-Gette » de concertation entre gestionnaires wallons et flamands (à Leuven le 18 janvier). Pierre-Denis Plisnier informe l'assemblée sur le projet de Parc national « Brabantse wouden » porté par la Flandre, susceptible d'intéresser aussi les gestionnaires côté wallon. Jean-Marie Tricot demandera que le sujet soit abordé lors de la réunion.
- la prochaine réunion de l'AG est fixée au mardi 23 mars 2021 à 14h
- la prochaine réunion du CA est fixée au mercredi 3 mars 2021 à 12h

Le Président remercie tous les participants de la réunion et formule le souhait de se revoir bientôt sous une formule plus conviviale.